

CONDITIONS GENERALES DE LA PROTECTION CONTRE LA FRAUDE

Pour autant que vous ayez signalé immédiatement l'utilisation frauduleuse de la Carte et que vous ayez approuvé les Conditions Générales en application, vous ne serez pas tenu responsable des dépenses effectuées par des tiers et non autorisées par vous. Immédiatement signifie dans les 90 jours après la date de l'extrait de compte sur lequel se trouve mentionnée la transaction frauduleuse.